



APPEL À PROJET

STAGE PRÉPA MAT' : PRÉPARATION À LA SCOLARISATION DES TOUT-PETITS

La ville de Roubaix s'inscrit depuis plusieurs années dans un processus de coéducation en faveur de la réussite éducative et scolaire de tous les Roubaisiens. Forte de son expérience, elle impulse désormais une dynamique territoriale par le biais de la Cité éducative.

La ville a répondu à l'appel à candidature et a obtenu le label « Cité éducative » en septembre 2019. Ce label d'excellence et les moyens supplémentaires affectés par l'État n'ont été accordés qu'aux villes éligibles où les acteurs de territoire ont proposé une stratégie ambitieuse et partagée.

En effet, les Cités Éducatives visent à intensifier les prises en charge éducatives des enfants **avant 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans**, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire. Elles consistent en une **grande alliance des acteurs éducatifs** : parents, associations, services de la ville et de l'État.

La philosophie d'action de ce programme porte sur les **quartiers prioritaires** de la politique de la ville (QPV) et les **réseaux d'éducation prioritaire (REP+)** de la ville de Roubaix.

Pour répondre aux différents enjeux et orientations de la Cité Éducative, une première série de **4 appels à projets** et **1 Appel à manifestation d'intérêt** est lancée pour trois années et dans la perspective d'un démarrage en septembre 2020.

1. **Formation des parents : maîtrise des savoirs de base, au service de la coéducation**
2. **Stages prépa mat' : préparation à la scolarisation des tout-petits**
3. **Sensibiliser jeunes et adultes aux phénomènes de discrimination**
4. **Les familles comme fabricants de culture**

5. **Le sport comme levier d'ouverture au cycle 3** (appel à manifestation d'intérêt)

Ces appels à projet sont le résultat d'un travail de mobilisation collective de l'ensemble des acteurs éducatifs et socio-éducatifs du territoire.

Qu'est-ce que la Cité Éducative ?

« La Cité Éducative organise l'alliance républicaine de **tous les adultes** prêts à contribuer **ensemble** à l'éducation des enfants et des jeunes, à **tous les âges** et durant **tous les temps de vie**, en lien avec les familles. Elle mobilise l'école du socle (écoles-collège), pôle éducatif structurant du quartier, mais aussi en amont les lieux d'accueil petite enfance, et en aval, l'orientation, l'accès à l'enseignement supérieur, ou autour les autres lieux éducatifs du quartier ou de la ville (médiathèque, centre social, conservatoire, club de sport, club de prévention...), et les actions de soutien à l'exercice de la parentalité, pour créer le **continuum** nécessaire à la réussite de chaque enfant. »

La circulaire du 13 février 2019 pose le cadre général de mise en œuvre de la Cité Éducative, projet éducatif de la politique de la ville.

➤ LES OBJECTIFS NATIONAUX DES CITES EDUCATIVES

La Cité Éducative n'est pas un dispositif de plus mais elle constitue une opportunité de coordonner l'action éducatif à l'échelle locale, dans les quartiers prioritaires, au plus près des enfants, des jeunes et des parents.

Elle est structurée autour de trois grands objectifs définis au niveau national :

- conforter le rôle de l'école, en veillant à la complémentarité des actions portées par les partenaires de la communauté éducative, dans une logique de coéducation ;
- promouvoir la continuité éducative, par l'articulation autour de l'école de tous les temps de vie de l'enfant et du jeune (temps scolaire, périscolaire, et extra-scolaire) en lien avec les parents et les partenaires socio-éducatifs du territoire ;
- ouvrir le champ des possibles, en accompagnant l'émancipation des enfants et des jeunes par la découverte de leur environnement et l'élargissement de leur horizon socio-culturel.

La Cité Éducative à Roubaix

A Roubaix, la Cité Éducative regroupe deux secteurs :

- le secteur Nord, couvrant les quartiers Ouest, Nord et une partie du centre-ville,
- le secteur Sud, pour les quartiers Centre sud, Est et Sud.

En cohérence avec les grands objectifs nationaux, trois objectifs ont été collectivement définis par les acteurs éducatifs du territoire :

- **La coopération entre acteurs éducatifs** : La Cité Éducative roubaisienne s'inscrit dans le cadre d'une coopération renforcée (connaissance, reconnaissance, action concertée) entre **tous** les acteurs éducatifs du territoire, au premier rang desquels les parents et les enfants/les jeunes.
- **La lutte contre les déterminismes** : La Cité Éducative doit permettre à chaque enfant/jeune de trouver sa place dans la Cité, quelle que soit la nature de ses difficultés et de ses besoins. La lutte contre les stéréotypes, la lutte contre les phénomènes d'autocensure, l'accompagnement des enfants/des jeunes à la résolution de leurs problématiques ou des parents dans leurs fonctions parentales, constituent autant de leviers qui doivent permettre de lutter contre les déterminismes sociaux.
- **Le développement de l'ambition des enfants et des jeunes** : Il s'agit de mobiliser toutes les énergies du territoire dans une logique de continuité et de complémentarité de l'action éducatif (scolaire, périscolaire et extra-scolaire) afin de contribuer à l'ouverture de l'horizon socio-culturel des enfants/jeunes des quartiers prioritaires et de lutter contre toutes les formes de décrochages.

L'APPEL À PROJET : « STAGE PRÉPA MAT' : PRÉPARATION À LA SCOLARISATION DES TOUT-PETITS »

➤ CONTEXTE

La socialisation des enfants d'âge pré-maternel est un enjeu éducatif majeur dans les quartiers prioritaires. De nombreux jeunes enfants âgés de 2/3 ans qui y résident ne fréquentent aucune structure collective d'accueil des tout-petits. L'entrée à l'école maternelle représente alors pour ces enfants la première étape de socialisation. Certains quartiers roubaisiens se caractérisent par des pratiques de scolarisation à l'école maternelle hétérogènes et par des formes d'éviction et d'évitement scolaires plus ou moins marquées. Dans un contexte d'abaissement de l'instruction obligatoire à l'âge de 3 ans, la préparation à la scolarisation dès la maternelle apparaît dès lors comme un enjeu de premier plan.

Si l'école maternelle offre un cadre épanouissant et bienveillant, l'arrivée en Petite section (PS) constitue une étape charnière tant pour les enfants que pour les parents. L'entrée à l'école signifie tout à la fois, l'immersion dans un univers inconnu régi par de nouvelles règles à assimiler, l'encouragement à l'autonomie, synonyme de séparation du cadre rassurant de la cellule familiale, et l'acquisition de nouvelles compétences sociales et scolaires. Le dispositif des classes passerelles mis en place dans certaines écoles maternelles roubaisiennes donnant la possibilité à des enfants d'être accueillis à l'école maternelle dès l'âge de 2 ans a déjà fait preuve de son efficacité en matière de transition adaptée des tout-petits vers l'école.

➤ ATTENDUS

Dans la lignée des classes passerelles, le projet « Stages Prépa mat' : préparation à la scolarisation des tout-petits » s'inscrit dans l'axe stratégique de lutte contre les déterminismes porté par la Cité Éducative de Roubaix.

Projet à destination des **parents** et des **jeunes enfants âgés de 2/3 ans qui ne fréquentent pas les établissements d'accueil de jeunes enfants (EAJE)**, il est attendu concernant les parents d'une part la prise en compte des enjeux suivants :

- l'établissement d'une relation positive à l'école pour faciliter les relations parents-école,
- l'articulation au lien d'intégration auprès des partenaires du territoire (PMI, centres sociaux, ludothèques, médiathèque, structures de la petite enfance, direction petite enfance de la ville...)
- la lutte contre les phénomènes d'évitement scolaire, en particulier chez les filles.

L'idée étant aussi d'inciter les parents, et notamment les pères, à s'impliquer davantage à l'école et dans la scolarité de leurs enfants.

Concernant les tout-petits d'autre part, il est attendu que le présent projet prenne en considération les enjeux suivants :

- leur socialisation précoce afin qu'ils puissent développer des compétences sociales (et plus largement langagières dans la mesure où les interactions précoces entre pairs et avec les adultes participent à l'acquisition du langage) et ainsi plus facilement s'adapter à leur futur environnement scolaire
- leur intégration au sein de la future classe de petite section
- la préparation à la séparation parents-enfants.

Afin de mobiliser pleinement les familles, les stages de préparation à la maternelle pourraient se dérouler sur les temps de vacances scolaires.

➤ **QUELQUES MODALITES ATTENDUES : COOPERATION ET PARTICIPATION**

Pour ce faire et en cohérence avec l'esprit de la Cité Éducative, le jury de sélection sera attentif à la manière dont le porteur de projet propose de :

- **Se coordonner** entre acteurs du territoire (PMI, CAF, Centres sociaux, écoles, EAJE, Ville...)
- Repérer et **aller vers** les familles dont l'/les enfant(s) âgés de 2/3 ans ne fréquentent pas d'EAJE
- Susciter l'**adhésion** des parents
- Organiser des rencontres et **se coordonner** avec les directeurs d'école maternelle ou primaire.

➤ **CRITERES DE SELECTION DE L'APPEL A PROJET**

Les projets retenus seront examinés par le jury de sélection (Ville, Éducation Nationale, Préfecture) au regard des critères suivants :

D'UNE PART CEUX CORRESPONDANT A LA PHILOSOPHIE DE LA CITE ÉDUCATIVE	<ul style="list-style-type: none"> • Le caractère innovant du projet et/ou de la démarche • La prise en compte du contexte local • La mise en œuvre d'une démarche de coopération avec les partenaires du territoire • L'implication des familles, parents, enfants et jeunes du territoire • La proposition d'une méthode volontariste pour améliorer l'égalité femmes/hommes.
D'AUTRE PART CEUX PLUS SPECIFIQUES A L'APPEL A PROJET « STAGES PREPA MAT' : PREPARATION A LA SCOLARISATION DES TOUT-PETITS »	<ul style="list-style-type: none"> • La stratégie de mobilisation des parents (adhésion, accompagnement, modalités de repérage) • La stratégie de mobilisation des acteurs du territoire • La prise en compte dans le déploiement du projet des institutions de droit commun (PMI, Ville, Éducation nationale) et des structures socio-éducatives, socio-culturelles et culturelles du territoire (centres sociaux, ludothèques, médiathèque...) • Les moyens et la démarche pour la réalisation des stages (contenu des ateliers, lieux/espaces mobilisés, outils supports d'accompagnement des tout-petits et de leurs parents...). • La qualification des intervenants

Mode d'emploi

COMMENT REpondre ?	<p>En nous adressant pour le 12 juin 2020 et préalablement au dossier complet de demande de subvention une note de deux pages faisant état de vos intentions, des axes et orientations de votre projet.</p> <p>En nous envoyant le dossier de demande de subvention et le descriptif de votre projet au plus tard le 3 juillet 2020.</p> <p>Par mail uniquement : citeeducative@ville-roubaix.fr</p>
QUI EST CONCERNÉ ?	<p>Les appels à projets et l'appel à manifestation d'intérêt s'adressent aux organismes à but non lucratif : associations, collectifs d'acteurs, collectivités territoriales...</p>
COMMENT ET À QUOI LES SUBVENTIONS SONT-ELLES AFFECTÉES ?	<p>La subvention attribuée est affectée à la mise en œuvre opérationnelle du projet pour une durée de trois ans, afin notamment d'impulser de nouvelles modalités d'intervention et d'envisager la montée en puissance de chaque projet. Toutefois la reconduction du financement sera soumise et conditionnée à bilan annuel de l'action et à la disponibilité budgétaire du programme global d'action de la Cité Éducative.</p>